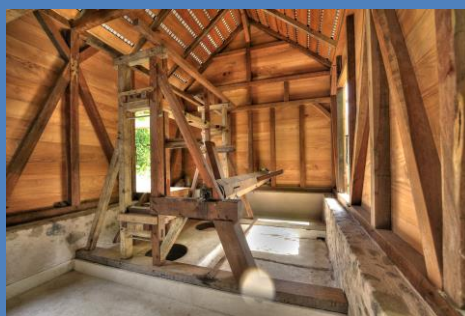




VISITE DE CHANTIER  
**HABITATION GRIVELIERE**



**Le lundi 5 octobre 2015,  
à Vieux-Habitants**

**REGION GUADELOUPE  
Direction de la communication  
Hôtel de Région  
Avenue Paul LACAVE  
97100 Basse-Terre Cedex**

**Téléphone : 0590 80 21 45  
Fax : 0590 80 51 20**

## Communiqué de presse

# Le président de Région en visite de chantier à l’Habitation Grivelière, à Vieux-Habitants

**Basse-Terre, le 2 octobre 2015** – Le président de la Région Guadeloupe se rendra à l’habitation Grivelière de Vieux-Habitants afin de constater l’importante avancée des travaux réalisés et échanger avec les équipes en charge du chantier.

L’habitation caféière de la Grivelière est la propriété de la Région Guadeloupe depuis la fin des années 80. Ce monument historique classé s’étale sur quelque 89 hectares et s’organise en plusieurs bâtiments tout autour de la maison des maîtres.

Fortement marquée par le temps, la collectivité a entrepris d’importants travaux de réhabilitation afin de préserver ce patrimoine guadeloupéen, compte tenu de l’intérêt culturel, économique, touristique et des retombées positives sur la promotion de la Côte-sous-le-vent.

Depuis l’inauguration de la 1ère phase des travaux de réhabilitation, d’autres travaux de rénovation ont été réalisés afin de poursuivre la mise en valeur et la préservation de ce site historique, situé dans la vallée de la Grande Rivière à Vieux-Habitants.

Le président de région se rendra, ainsi, sur le site de l’Habitation Grivelière :

**Le lundi 5 octobre 2015,**

**à 10h**

**à Vieux-Habitants**

A cette occasion l’exécutif régional rencontrera Verte Vallée, exploitant du site afin de constater l’avancée des travaux de la phase 2 et de la phase 3.

## 1- Un projet culturel, économique et touristique développé par Verte Vallée

Dans le cadre de ses actions en faveur de la jeunesse, de l'emploi, de l'aménagement du territoire et de la valorisation du patrimoine, la Région Guadeloupe a soutenu Verte Vallée en lui confiant le projet de réhabilitation de l'ancienne caféière La Gravelière, en un site éco-touristique.

### La Gravelière, un atout économique au bénéfice de l'éco-tourisme

Verte Vallée est née de la volonté des habitants de la vallée de Grande-Rivière, à Vieux-Habitants, de développer leur quartier, en s'appuyant sur leur patrimoine naturel et historique. L'embellissement paysager et l'animation ont constitué leurs premières actions.

Dans ce contexte, la collectivité régionale a confié la gestion de l'Habitation « La Gravelière » à l'association Verte Vallée depuis 1997 par convention avec la Région Guadeloupe.

Ainsi, l'association développe toute une gamme d'activités en faveur de la Vallée et s'attache à animer et à promouvoir l'habitation, à réaliser au quotidien l'accueil du public pour lui proposer des prestations et des animations variées :

- Une table d'hôte de cinquante couverts
- Des visites guidées concernant l'exploitation du domaine (café, bâtiments, machineries, etc...)
- Des dégustations de produits (café, jus de fruits...) autour d'un bar (lieu de détente)
- Des manifestations culturelles et artistiques établies selon un programme annuel
- L'accueil personnalisé de groupes (forfait à la journée)

Par ailleurs, Verte Vallée assure toutes les tâches administratives inhérentes à son fonctionnement et son entretien.

### Réhabilitation de la Gravelière et l'insertion professionnelle

Afin de permettre l'insertion socioprofessionnelle des publics sensibles adultes, Verte Vallée a développé des activités économiques, notamment en matière de préservation et de valorisation des patrimoines naturels et culturel locaux.

L'objectif est de fournir aux bénéficiaires de ces dispositifs des compétences dans un domaine d'activité déterminé, afin de renforcer leurs projets professionnels et favoriser leur insertion.

Par ailleurs, l'insertion sociale, professionnelle et culturelle de ses agents est facilitée par la mise en place de dispositifs de formation et d'accompagnements respectivement grâce au centre de formation VV Formation, et à la Plate-forme d'Insertion, de Professionnalisation et d'Intégration dans l'Emploi (PIPIE).

Ces chantiers écoles permettent de fournir des services aux collectivités, aux établissements publics et aux particuliers tout en servant de support à la formation des agents.

73 jeunes dont deux femmes ont intégré le dispositif « Atelier Chantier d'Insertion ».

A l'issue de ce cursus, 4 jeunes ont pu trouver un emploi en contrat à durée indéterminée, 2 sont en mobilité hors du département et 26 d'entre eux ont désormais un titre professionnel

### **La Grivelière, un pôle agricole en faveur du développement économique de la Vallée**

Pilier historique de l'économie du territoire qui a vu naître le projet Verte Vallée, l'agriculture a été très logiquement le support du premier Atelier Chantier d'Insertion de l'association avec le pôle agricole de l'Habitation La Grivelière.

La réhabilitation de La Grivelière intègre en effet, comme autrefois, une production agricole variée (cacao, café, vivres, fruits, animaux) qui alimente à 70% la restauration ; ce qui permet à ce projet éco-touristique d'être en parfaite adéquation avec son héritage historique.

Par ailleurs, des activités de maraîchage, en plein champ et sous serre, sont développées au sein de l'atelier chantier d'insertion Agri Vallée, sur d'autres sites. Outre la restauration, une partie de la production est écoulee à l'Habitation La Grivelière (par la boutique, dans un marché hebdomadaire et lors des journées thématiques), auprès de la grande distribution, des restaurants de proximité, et directement chez le particulier par le biais du « Panier de la ménagère » livré toutes les semaines.

C'est Verte Vallée qui entretient et exploite ce domaine agricole.

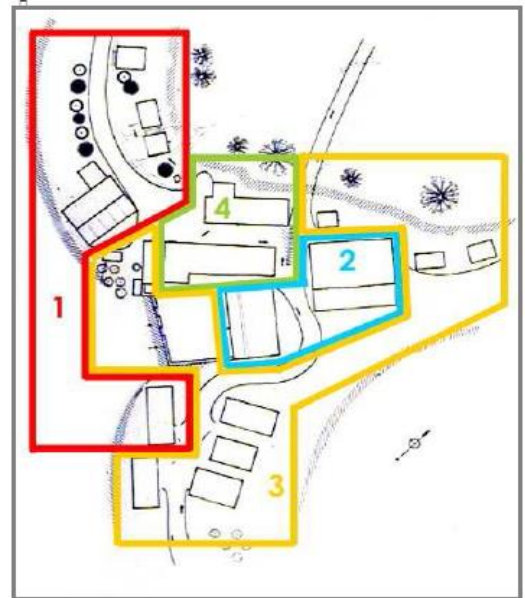
*Sont en Poste : 55 agents, 4 chefs d'équipe, 1 assistante administrative, 1 assistante*

## **2- Une visite de chantier autour des travaux de la phase 2 et de la phase 3**

Ce monument historique classé s'étale sur quelque 89 hectares et s'organise en plusieurs bâtiments tout autour de la maison des maîtres. Fortement marquée par le temps, elle nécessite d'importants travaux de réhabilitation afin de préserver ce patrimoine guadeloupéen.

Le site restructuré sera totalement opérationnel au premier trimestre 2017. Le coût global de cette restructuration est évalué à 9,8 M€ (études et travaux).

**Plan de repérage du site et de zonage des travaux de la réhabilitation**



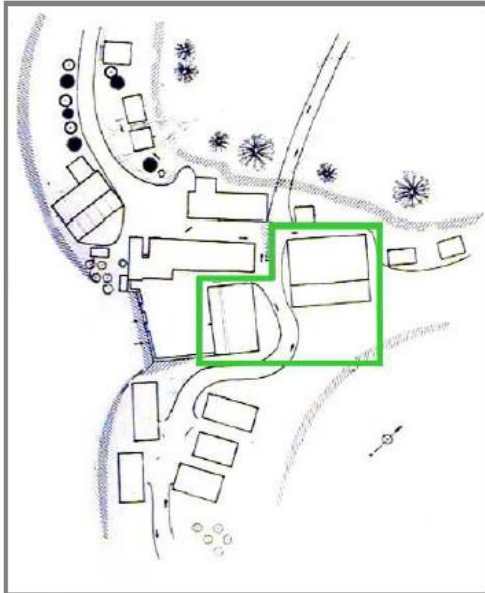
- |  |   |                                       |
|--|---|---------------------------------------|
| 1. L'ancienne bonifierie (E)                     | 7. La maison du gardien (ancienne prison)(H1)   | 13. La Grande terrasse de séchage (7) |
| 2. La bonifierie (G),                            | 8. La cuisine de la maison des maîtres (A1)     | 14. Les bassins (8)                   |
| 3. La déceriseuse (F)                            | 9. Les cases à « travailleurs » (I, J, K, L, M) | 15. L'abreuvoir ou le bassin (9)      |
| 4. Le hangar à tiroir (Petit boucan) (H)         | 10. Les deux porcheries (4)                     | 16. La cuisine des communs (C1)       |
| 5. Le grand hangar (C)                           | 11. L'écurie disparue (5)                       | 17. L'abri à mulets (2)               |
| 6. Le hangar de torréfaction (la mûrisserie) (D) | 12. Le foyer pour la nourriture (6)             |                                       |

**Les travaux de réhabilitation ont été décomposés en 4 phases sur une durée totale de 98 mois :**

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4
L'ANCIENNE BONIFIERIE, LA BONIFIERIE, LA DECERISEUSE, MAISON DU GARDIEN, HANGAR A TIROIRS, CASE DES TRAVAILLEURS.	GRAND BOUCAN, MURISSEIE.	CUISINE DES COMMUNS, PORCHERIE, FOYER DE NOURRITURE, L'ANCIENNE ECURIE, L'ABRI A MULETS, L'ABREUVOIR / LE BASSIN, CUISINE DES MAITRES, CASES DES TRAVAILLEURS, L'ORATOIRE, TERRASSE DE SECHAGE, BASSINS, CLOCHE.	LES ALLEES, LES VOIES, LES MURS.
32 mois de travaux	19 mois	40 mois	7 mois

## Phase2: Restauration des bâtiments de la zone 2

Débutée en 2008, la phase 1 des travaux de réhabilitation menée par la maîtrise d'œuvre Pierre BORTOLUSSI, architecte en chef des monuments historiques, comprenait la réhabilitation du Petit boucan, de la déceriseuse et de l'ancienne Bonifiérie.



**La convention signée entre la Région Guadeloupe et l'Etat le 26 juin 2010 concernait quant à elle la mise en œuvre de la deuxième phase de travaux. Les bâtiments suivants ont été réhabilités :**

- murisserie
- maison du gèreur (Grand boucan)

Cette phase avait pour objet la réhabilitation complète et à l'identique de la murisserie et du grand boucan (maison du gèreur). Elle comprenait également la réhabilitation de la terrasse de séchage, les toilettes visiteurs, la mise en place d'un local énergie, d'un vestiaire pour le personnel, l'assainissement (de type "lagunage"), l'adduction d'eau potable et tout le volet énergie (panneaux solaires, pico centrale hydro électrique).

Le grand boucan autrefois la maison du gèreur et des domestiques est reconverti en un espace polyvalent, salle de conférence ou expositions en partie haute. Le rez-de-chaussée conservera son usage actuel de restaurant avec installation d'une cuisine et sa salle de restaurant sous l'appentis. Le nombre de couverts est estimé à 50 personnes.

Les bardages ont été refaits à l'identique en planches d'acajou rouge conformément à l'existant. Le pignon côté maison des maîtres a été recouvert d'essentes de poirier clouées sur le bardage en acajou. Dans la mesure du possible, les menuiseries les plus remarquables seront conservées et consolidées. Toutes les ferrures seront réutilisées après dépose et traitement anti-rouille.

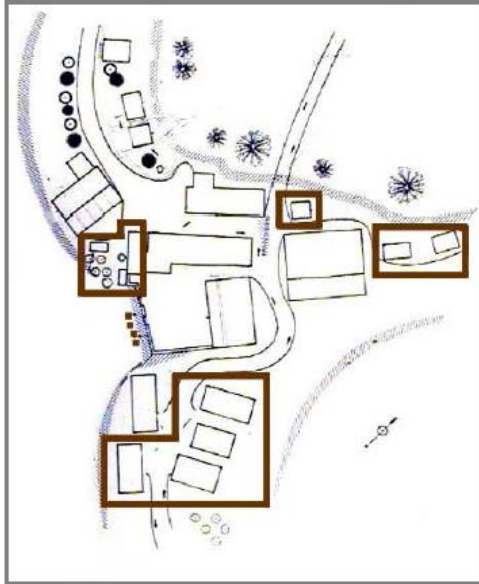
Pour répondre aux normes de sécurité, la cuisine sera équipée d'un plafond coupe-feu. De même des extracteurs et prises d'air seront mis en œuvre. L'alimentation électrique et en eau avec évacuation et traitement des eaux sont prévus dans cette phase.

En parallèle un chantier école a été mis en place pour la restauration des cases des travailleurs, des cheminements piétons et du système hydraulique.

*Le montant total des travaux de la 2ème tranche est évalué à 6.300.000 €.*

*La participation financière de l'Etat, (D.R.A.C.) dans le cadre de cette deuxième convention s'élève à 670.000 €.*

### Phase 3: Restauration des cases des travailleurs



La 3e phase des travaux s'est attardée à la restauration des cases de travailleurs existantes et à la reconstruction de celles détruites. L'accent a été comme pour la première phase mis sur le respect du caractère patrimonial du site.

C'est la phase idéale pour réaliser la restauration des bâtiments en chantier école car elle est excentrée de la zone centrale et concerne beaucoup de petits bâtiments annexes qui sont disséminés tout autour de la zone centrale.

*Le montant total des travaux de cette phase est évaluée à 3 580 247 €.*

*La participation financière de l'Etat, dans le cadre des contrats aidés s'élève à 1 222 836 €.*

*Montant calculé sur la part subventionnable de la Région est de 380 218 €.*

*Soit 10,62% du montant de l'opération.*

*Part du FSE et la prise en charge de la formation pour les titres professionnels par le FAFSEA est de 1 977 194 €*

*Le montant de la fourniture du bois pour la réalisation des travaux de la 3ème tranche réalisé dans le cadre d'un chantier école est évalué à 445.000 €.*

*La participation financière de l'Etat, (D.R.A.C.) dans le cadre de cette troisième convention s'élève à 35.418 €.*

### Phase 4 : Rénovation des bâtiments non traités lors les phases 1 et 2

Enfin, la dernière partie de l'opération comprend la rénovation succincte des bâtiments non traités lors les phases 1 et 2 (maison des maîtres et hangar de brulerie), la réalisation d'une station d'épuration naturelle et les aménagements tels que les parkings pour un montant de 1,6 M€ TTC.

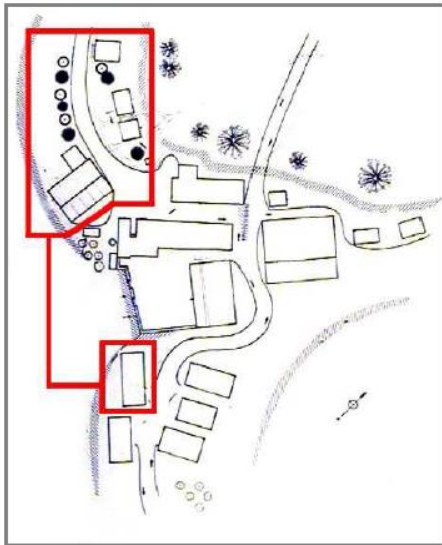
## **3- Pour rappel : les travaux de la phase 1 avec la restauration des bâtiments agricoles**

Débutée en 2008, la phase 1 des travaux de réhabilitation menée par la maîtrise d'œuvre Pierre BORTOLUSSI, architecte en chef des monuments historiques, s'est décomposée en deux étapes :

La maison du maître et le hangar de l'habitation la Gravelière ont été réhabilités vers la fin des années 90. La 1ère phase était consacrée prioritairement aux bâtiments agricoles:

- Petit boucan
- Déceriseuse
- ancienne Bonifiérie.

Les moulins ont été entièrement restaurés avec une réfection des roues à aube, du système hydraulique et des machineries intérieures qui sont en mesure de permettre une production agricole telle que réalisée au début 20ème siècle.



Les bâtiments (petit boucan, boniférié et déceriseuse) ont été entièrement restaurés avec des essences locales de la caraïbe (acajou, balata franc, courbaril, ...) et avec une technique de montage traditionnelle.

Les abords immédiats des bâtiments ont également fait l'objet d'une restauration et d'un confortement (mur de pierre, canaux d'irrigation) au cours du 3e trimestre 2007 afin de préserver les bâtiments en vue de leur restauration. Ces travaux ont principalement porté sur le confortement des cases de travailleurs et des fondations du petit boucan.

*Le montant total des études et des travaux de la 1ère phase y compris les travaux d'urgence se sont élevés à 886.381,74 €. L'Etat dans le cadre d'une première convention avec la collectivité régionale a participé à hauteur de 38% du montant total de cette 1ère phase, soit : 322.500 €.*

## 4- Les pôles d'intervention de Verte Vallée

**Verte Vallée dispose de 3 pôles d'intervention : l'insertion par l'économique, la formation et le développement local par l'écotourisme.**

5 Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI), 1 Entreprise d'Insertion (EI) et 1 Chantier Ecole (CE) ont été créés comme support à l'insertion professionnelle, ce dans les domaines de l'aménagement et l'entretien paysager, de l'agriculture, de la construction et du tourisme.

<b>ACI Gwadeloup An Nou Bèl</b>	<b>ACI Aménagement des Ronds-points</b>	<b>EI Espaces Vert</b>	<b>ACI Ravalement de Façade (Kaz an nou bèl)</b>	<b>Chantier Ecole Restauration des Monuments Historiques</b>
<i>Activité :</i> Embellissement, aménagement, nettoyage des espaces verts publics, pépinière.	<i>Activité:</i> Aménagement, nettoyage et entretien de ronds-points.	<i>Activité :</i> Réalisation, et entretien de jardins à destination des particuliers et des collectivités.	<i>Activité :</i> Ravalement des façades des maisons sises dans les bourgs.	<i>Objectif :</i> Former des personnes éloignées du marché de l'emploi aux métiers de restauration de bâtiments anciens, en utilisant comme support l'Habitation La Grivelière, classée « Monument Historique ».
<i>Territoire:</i> De Pointe-Noire à Trois-Rivières y compris Terre-de-Bas.	<i>Territoire:</i> La Basse-Terre.	<i>Territoire :</i> La Guadeloupe.	<i>Territoire :</i> Vieux-Habitants, Saint-Claude et Trois-Rivières.	<i>Métiers concernés :</i> maçonnerie des bâtiments anciens, charpente, ébénisterie et menuiserie.
<i>Postes :</i> 97 agents, 8 chefs d'équipes, 1 secrétaire et 2 encadrants.	<i>Postes :</i> 12 agents, 1 chef d'équipe.	<i>Postes :</i> 15 agents, 2 chefs d'équipes et 1 encadrant.	<i>Postes :</i> 36 agents, 3 chefs d'équipe et 1 encadrant.	<i>Postes :</i> 62 agents et 1 secrétaire (et des formateurs externes).



### Verte Vallée et son action de solidarité à la Dominique

L'association Verte Vallée a également participé à l'action de solidarité en faveur de la Dominique suite aux dégâts causés par Danny.



En effet, leur intervention aux côtés des équipes de Routes de Guadeloupe, des entreprises Gaddarkhan a permis la réouverture de la piste de l'aéroport de Melville Hall et l'arrivée des premiers secours internationaux dans cette zone jusqu'alors inaccessible.

La remise en état de la piste de cet aéroport constituait la demande prioritaire formulée par les autorités dominicaines à la Région Guadeloupe et au Département. Grâce à cette

intervention couronnée de succès, un premier avion vénézuélien a pu acheminer dans cette partie de l'île, des médicaments et du matériel de premières urgences et des denrées.